



Confédération nationale de l'artisanat des métiers et des services
SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSIONS DU CHIEN ET DU CHAT
S.N.P.C.C Route de Bourg 01320 CHALAMONT

ETUDE STATISTIQUE 2008

Ce dossier traite les informations économiques et sociales de l'exercice 2007

VENTE ET SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS



Photo Championnat de France 2008
Nathalie BOURGEOIS Master 2008

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSIONS DU CHIEN ET DU CHAT

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSIONS DU CHIEN ET DU CHAT
S.N.P.C.C Route de Bourg 01320 CHALAMONT

Première partie

SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS

TOILETTEURS CANINS ET FELINS

PREAMBULE

A PROPOS DU RAPPORT SOCIAL DE LA DIRECTION TECHNIQUE PREVOYANCE DU GROUPE MORNAY

SECTEUR DES FLEURISTES, VENTE ET SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS

Concernant la répartition du nombre d'entreprises par région le rapport fait apparaître :

- 1 entité relevant du commerce de détail de fleurs, plantes, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé pour 5 700 habitants en moyenne ;
- 1 entité relevant des autres services personnels dont les services pour animaux de compagnie pour 46 500 habitants en moyenne.

Il est indispensable de faire ressortir, par sous-secteurs, les types d'entreprises et commerces de vente au détail des produits concernés, en fonction de l'activité réelle exercée à titre principal relevant du champ professionnel d'application de la CCN :

SOUS-SECTEURS DES FLEURISTES

**ARTISANS FLEURISTES EN MAGASIN SPECIALISE
FLEURISTES SUR EVENTAIRES ET MARCHES**

SOUS-SECTEURS DES ANIMALIERS

ARTISANS TOILETTEURS D'ANIMAUX DE COMPAGNIE « Non prévus dans la classification du « Groupe MORNAY ».

Le présent dossier concerne exclusivement l'activité d'Artisans toiletteurs répertoriés sous le numéro de codification NAF 9609Z.

I : PRESENTATION DU METIER DE TOILETTEUR

FICHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE BOSSONS FUTE N°64

Les fleuristes et les toiletteurs sont ressortissants de l'Artisanat. Article 2 de l'Avenant du 16 décembre 1999, portant adhésion du secteur des animaux familiers à l'AGEFOS-PME, à l'exception des fleuristes et toiletteurs adhérents à l'OPCA-MS depuis 1992.

LE MARCHE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Le marché des animaux de compagnie ne connaît pas de crise et se développe rapidement, concernant :

- le commerce des animaux eux-mêmes ;
- la distribution d'aliments spécialisés et de plus en plus sophistiqués, qui est de loin le secteur le plus important ;
- la médecine vétérinaire. Les vétérinaires de ville sont désormais bien plus nombreux que les vétérinaires ruraux en France ;
- **le toilettage (essentiellement des chiens), secteur de l'artisanat ;**
- les autres prestations de services : pour la garde des animaux en cas d'absence, le dressage, l'éducation etc.

TOILETTEUR DE CHIENS ET DE CHATS : ROME : 11151 | CIP : 3227 - 5139 | INSEE : 637d

INTITULES SYNONYMES OU APPARENTES

Toiletteur d'animaux, toiletteur pour chiens, tondeur d'animaux.

DEFINITION

Le toiletteur de chiens ou de chats effectue les soins nécessaires à l'hygiène, à l'entretien ou à la remise en forme des animaux de compagnie.

Activités

Le toilettage, une activité esthétique

Le toiletteur assure les soins d'entretien (démêlage, shampooing, produits antiparasites...), les soins esthétiques, car il existe des modes pour la tonte et la mise en forme du pelage. Il connaît et respecte les standards de chaque race. Un caniche ne se toilette pas comme un bichon, ni comme un cocker. Un chien à poil ras (boxer, braque...) est brossé une à deux fois par mois, ceux à poil dur, mi-long ou laineux (fox, setter, cocker, caniche...), une à deux fois par semaine.

L'engouement pour tel ou tel type de chien suscitera alors l'ouverture de nombreux salons de toilettage... ou leur fermeture.

Ne pas outrepasser ses compétences

La profession n'étant pas réglementée, il importe de ne pas empiéter sur l'activité des autres professionnels qui s'occupent d'animaux. Pas plus que les assistants vétérinaires n'ont à faire d'épilation ou de nettoyage de conduits auditifs, les toiletteurs n'ont à soigner ni les coupures, éraflures, abcès, saignements..., ni à administrer des anesthésiques ou des médicaments. Cela contribuera à maintenir de bons rapports de coopération avec les vétérinaires (échanges de clientèle...).

Pour les activités de vente, qui représentent parfois 50 % du chiffre d'affaires, le toiletteur se limitera aux accessoires pour animaux. Le commerce des chiots n'est pas du ressort du toiletteur, mais de l'éleveur...

Conditions de travail

Le toiletteur peut travailler comme salarié dans un salon ou ouvrir son propre salon après avoir acquis une solide formation professionnelle. Les horaires de travail, réguliers, sont ceux de l'ouverture du salon. Le travail est très exigeant. S'agissant d'une profession où l'aptitude physique est un élément important, l'attention des candidats est portée sur la nécessité d'une bonne constitution physique et nerveuse. La moindre erreur de dosage dans les produits lavants ou antiparasitaires, un coup de ciseaux maladroit peuvent avoir des conséquences graves. Les abandons de la profession sont nombreux.

Carrière - promotion

Promotion : s'installer à son compte

Pour le salarié d'un salon de toilettage, la seule véritable promotion est l'installation à son compte. Cependant, ouvrir un salon exige, en plus des qualités professionnelles, des aptitudes commerciales (gestion, relations avec la clientèle). Il faut noter que la multiplication des implantations dans les centres de certaines villes a entraîné de nombreuses faillites.

L'investissement pour commencer à travailler est important (compter environ 4 500 € pour l'installation avec le matériel indispensable). Il faut impérativement disposer d'un local assez vaste et doté d'installation répondant à des exigences indispensables d'hygiène et propreté... Plus de 300 salons ouvrent chaque année, autant ferment.

Débouchés - Rémunérations

Beaucoup de jeunes, parce qu'ils aiment le contact avec les animaux, se sentent une vocation de toiletteur. Malheureusement, les perspectives d'emploi sont très limitées, car le nombre actuel de professionnels (Près de 4 000) suffit à couvrir les besoins. L'absence de réglementation et de diplôme obligatoire pour l'accès à la profession explique le foisonnement de formations, souvent coûteuses, et n'offrant aucune garantie de qualité. Le choix d'une école sérieuse et reconnue dans la profession, dispensant un enseignement théorique et pratique, constitue un atout pour accéder à l'emploi.

Formation

Aucun diplôme spécifique n'est exigé pour exercer cette profession. Tout salon de toilettage peut s'improviser école ! Cela entraîne une grande hétérogénéité des formations et des problèmes de débouchés évoqués dans la rubrique "débouchés - rémunérations". Il convient donc de faire une étude comparative entre les écoles avant de s'inscrire.

Titres et Diplômes

Le BTC (brevet de toiletteur canin) est préparé en centre de formation d'apprentis ou en contrat de professionnalisation.

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche – [Bacpro-Caninfélin](#) : Baccalauréat professionnel, Conduite et gestion de l'élevage canin et félin.

Centres valideurs : (Sous Réserve de modifications non communiquées)

CFA de l'Artisanat (tête de réseau), 12 rue d'Alsace, 68200 Mulhouse.

CFP (Cité de la formation professionnelle), allée des Tabacs, 47200 Marmande.

Centres formateurs :

CFA d'Arras, BP 523, jardin Minelle, 62008 Arras Cedex

CFA de la Ciotat, 21 boulevard Guérin, 13600 La Ciotat

CFA de l'Artisanat (antenne de Mulhouse), 29 rue de Lorraine, 92300 Levallois-Perret

MFR (Maison familiale rurale), 50 rue des Quinze Fusillés, 61400 Mortagne-au-Perche ;

ACPM (Association de formation pour la coopération et la promotion professionnelle méditerranéenne) - Les Côtes du Plan, 83190 Ollioules.

CNFA (Centre national de formation d'apprentis), avenue de la Gare, 63390 Saint-Gervais d'Auvergne.

Formation continue (Sous réserve de renseignements complémentaires actualisés, notamment pour les contrats de professionnalisation)

Formation assurée par contrat de professionnalisation de 2 ans pour des jeunes de 16 à 25 ans, niveau 4e ou 3e. Admission sur test de français et de math à partir de mai. Université communale, 29 rue de Lorraine, 92300 Levallois-Perret (en partenariat avec le CFA de Mulhouse où a lieu l'examen).

Autres voies d'accès :

Actions financées par l'État ou la Région ex. CFI (920 h en centre) ;

Pour les adultes : stage de formation (1 100 h, dont 4 mois en centre et 3 mois en entreprise).

II : ECONOMIE : LES CHIFFRES 2007

Les SALONS DE TOILETTAGE, ont été sélectionnés en fonction de leur codification NAF 9609Z au titre de l'activité principale exercée.

En règle générale les salons de toilettage, en fonction de leur structure, ne sont pas tenus de publier leur chiffre d'affaires, notamment les salons de toilettage aux activités très modestes ou accessoires. Nous n'avons retenu que les données vérifiables sur le site « Bilans les Echos ».

Le présent dossier a été réalisé à partir des informations recueillies portant sur un échantillon de 47 entreprises de toilettage dont :

- 1 jardinerie proposant une activité importante de toilettage, employant 3 salariés et ayant réalisé un chiffre d'affaires global de 538 148 € en 2007, **mais qui ne figure pas dans l'étude répondant exclusivement aux obligations de la convention collective nationale étendue des fleuristes, vente et services des animaux familiers, en l'occurrence les artisans toiletteurs.**
- 16 salons de toilettage dont nous n'avons pas de chiffres concernant l'exercice 2007 **ne figurent pas dans l'étude.**
- 26 salons de toilettage, ayant réalisé un chiffre d'affaires en 2007 compris entre 13 816 € et 359 509 €, qui ont enregistré un résultat net positif, compris entre 33 € et 12 644 €.
- 14 salons de toilettage, ayant réalisé un chiffre d'affaires en 2007 compris entre 4 533 € et 191 894 €, qui ont enregistré un résultat net négatif, compris entre – 55 € et – 42 351 €. Une seule de ces entreprises a augmenté son chiffre d'affaires en 2007 par rapport à 2006.

Le chiffre d'affaires global des 26 entreprises ayant enregistré un résultat net positif en 2007, est égal à :

- 2 033 086 € en 2007, soit 78 195,62 € en moyenne.
- 1 960 613 € en 2006, soit 75 408,19 € en moyenne.

Soit une augmentation de 72 473 € égale à 3,70% en moyenne.

Le chiffre d'affaires global des 11 entreprises (**résultats communiqués de 2006 et 2007**) ayant enregistré un résultat net négatif en 2007, est égal à :

- 493 231 € en 2007, soit 44 839,18 € en moyenne.
- 546 388 € en 2006, soit 49 671,64 € en moyenne.

Soit une diminution de 53 157 € égale à – 9,73% en moyenne.

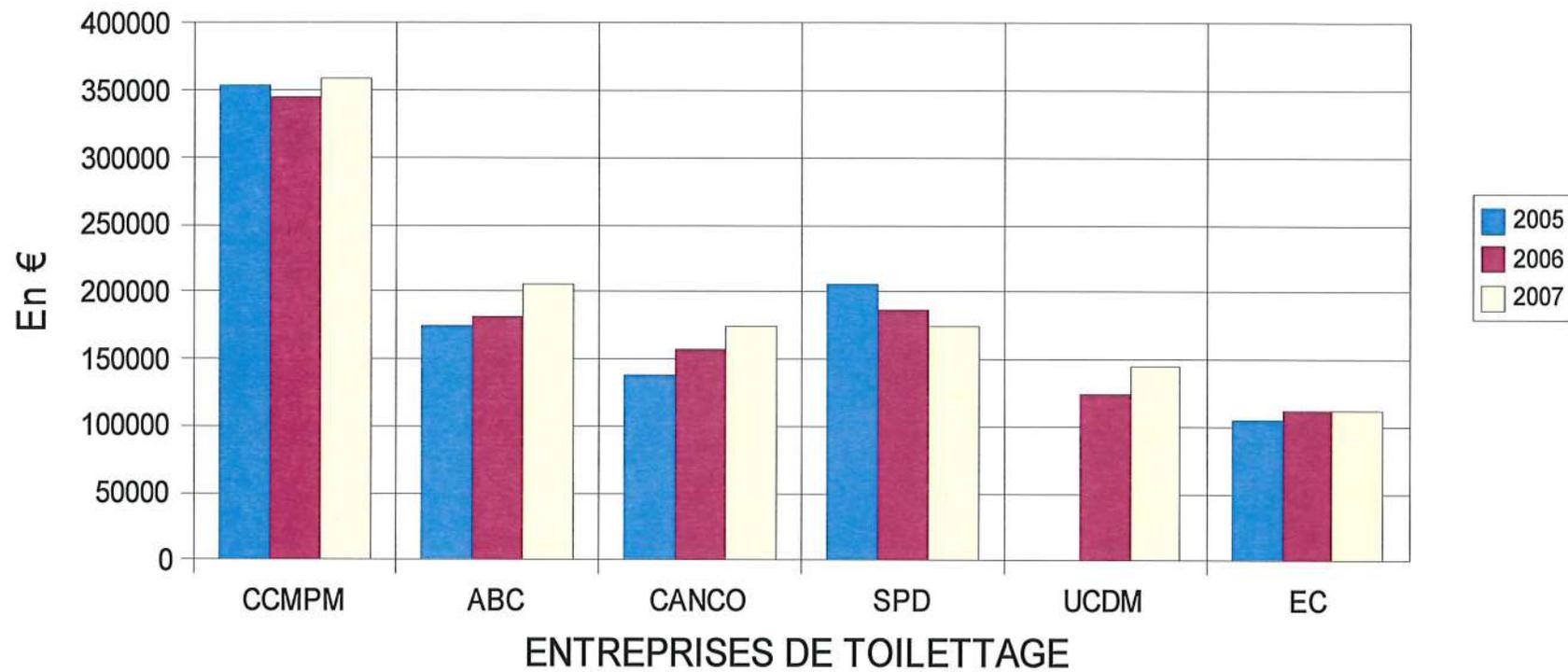
Les 37 entreprises regroupées ont réalisé en totalité :

- 2 526 317 € en 2007, soit 68 278,84 € en moyenne.
- 2 507 001 € en 2006, Soit 67 756,78 € en moyenne.

Soit une augmentation de 19 316 € égale à 0,77% en moyenne.

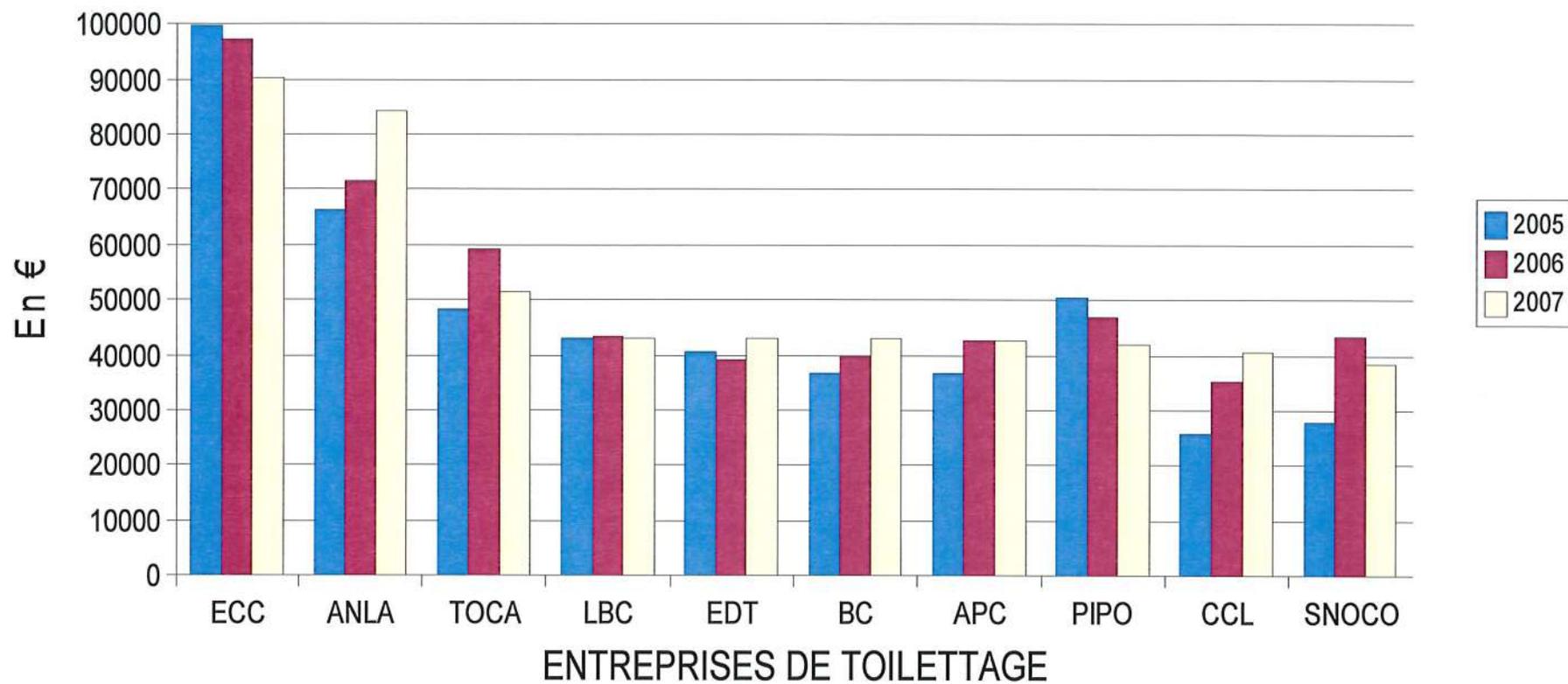
EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Entreprises réalisant plus de 100 000 € en 2007



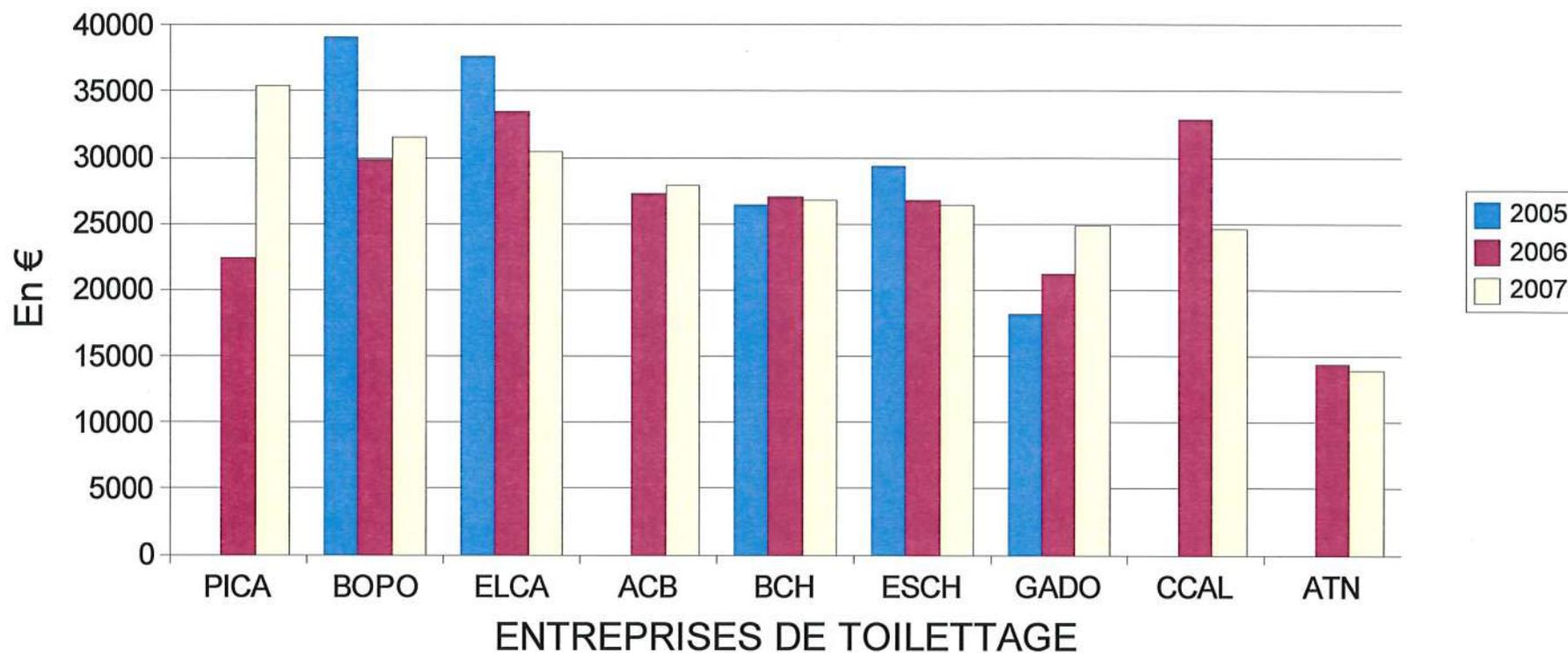
EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Entreprises réalisant entre 40 000 et 100 000 € en 2007

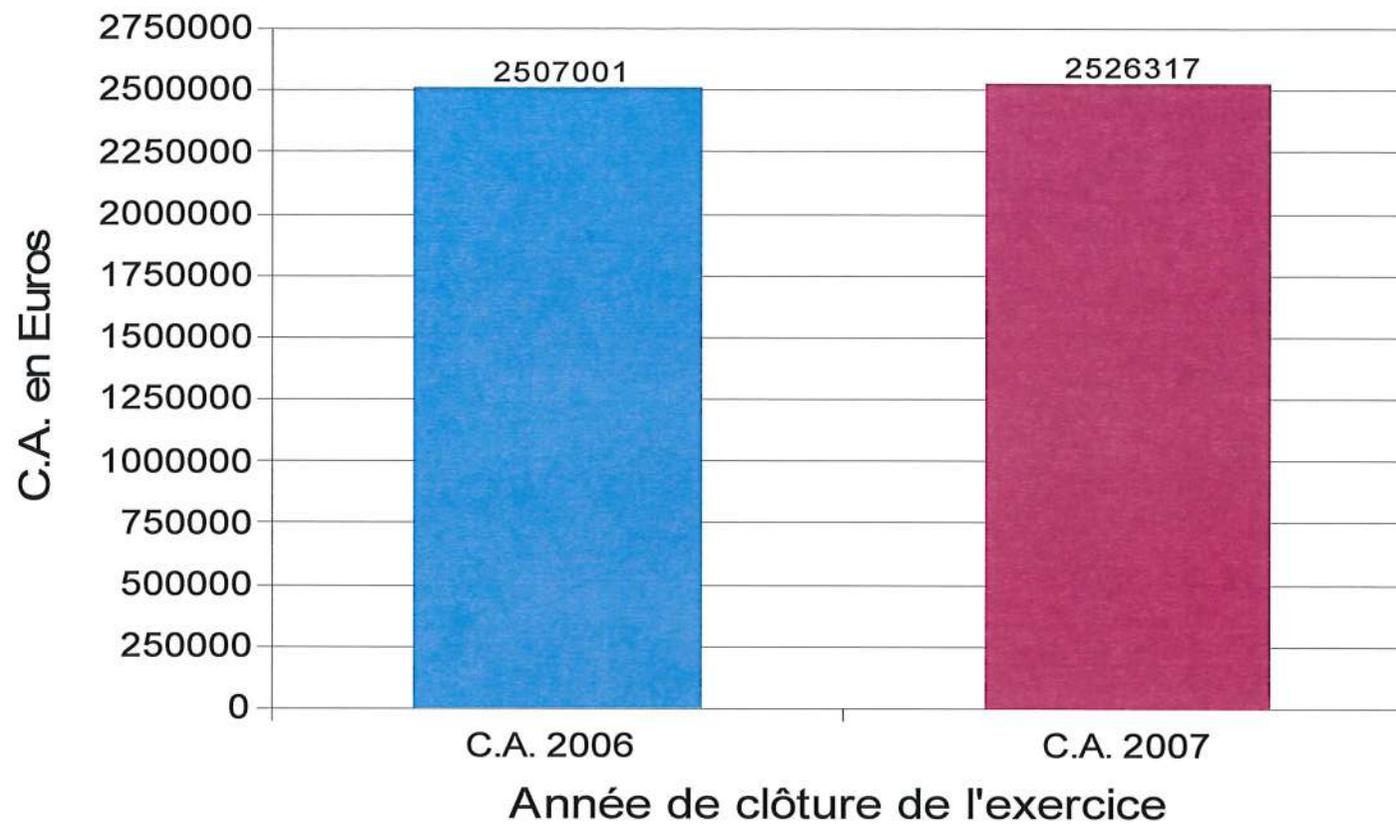


EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Entreprises réalisant moins de 40 000 € en 2007



Evolution Chiffre d'Affaires 2007/2006



III : SOCIAL : LES CHIFFRES 2007

Parmi l'échantillon de 47 entreprises,

- 1 jardinerie proposant une activité importante de toilettage, déclare 3 salariés, mais ne figure pas dans l'étude répondant exclusivement aux obligations de la convention collective nationale étendue des fleuristes, vente et services des animaux familiers, en l'occurrence les artisans toiletteurs.

16 salons de toilettage (non retenus dans l'étude) dont nous n'avons pas de chiffres concernant l'exercice 2007, ayant déclaré en 2006 :

- 6 entreprises n'employant aucun salarié
- 7 entreprises ayant employé 1 à 2 salariés en 2006.
- 3 entreprises ayant employé 3 à 5 salariés en 2006.

ANNEE 2007 : Echantillon de 40 entreprises comprenant :

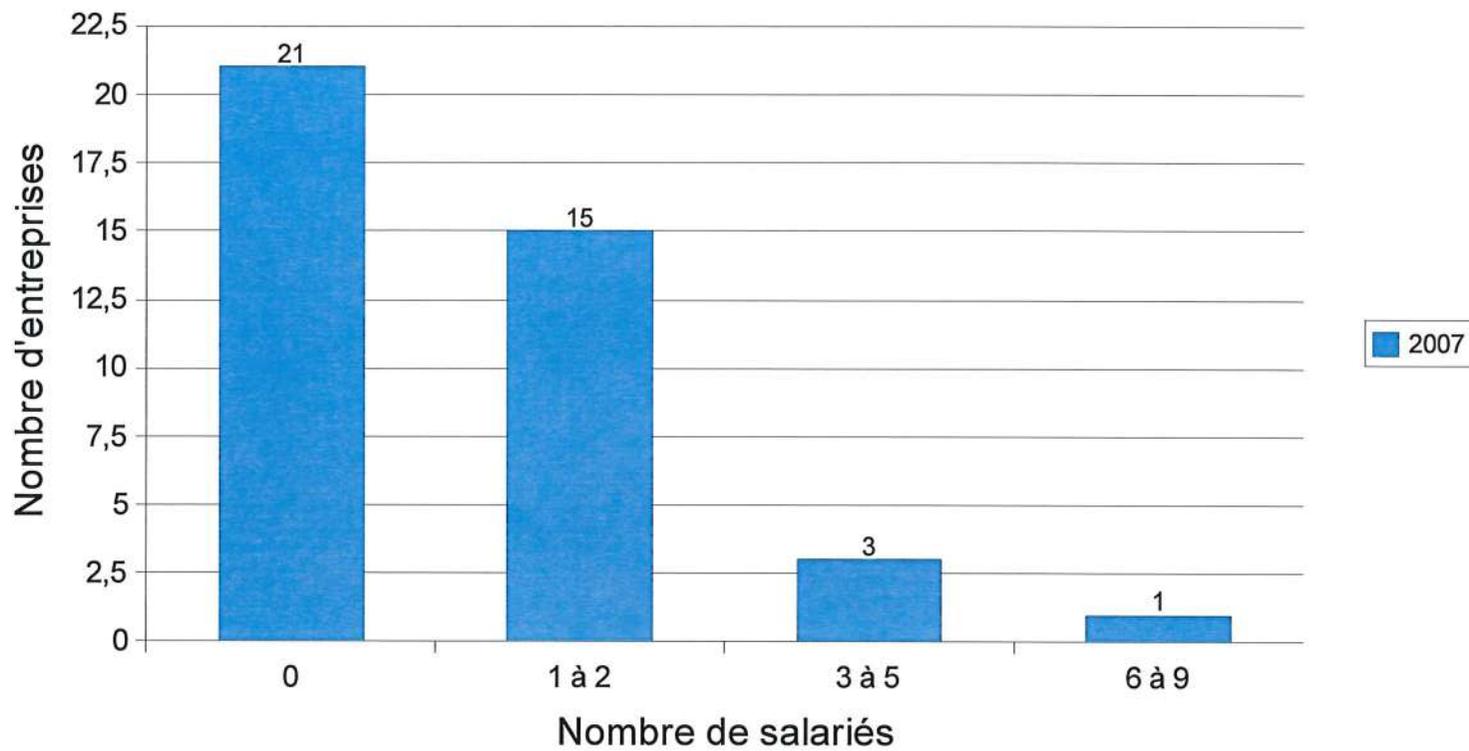
26 salons de toilettage, ayant enregistré un résultat net positif en 2007 dont :

- 14 n'emploient aucun salarié.
- 8 emploient 1 à 2 salariés.
- 3 emploient 3 à 5 salariés.
- 1 emploi 6 salariés à 9 salariés

14 salons de toilettage, ayant enregistré un résultat net négatif en 2007 dont :

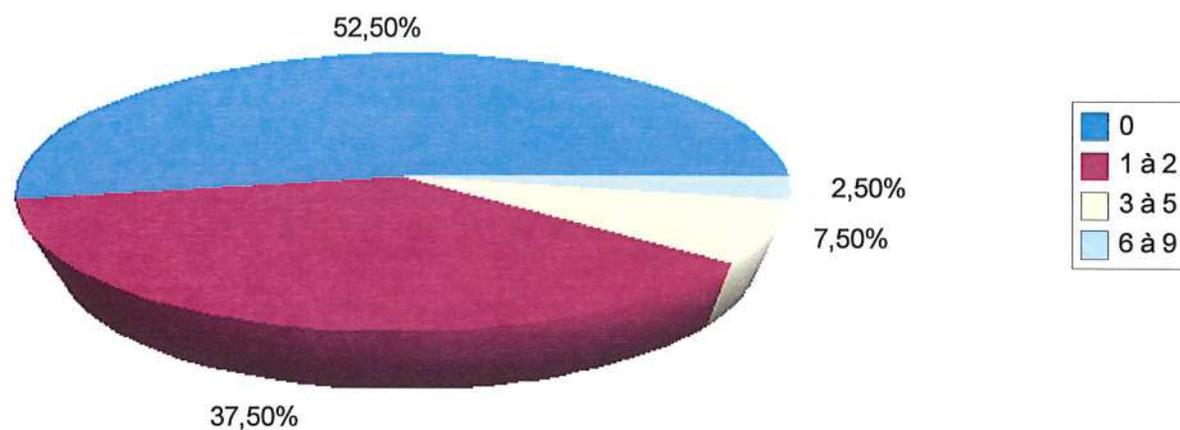
- 7 n'emploient aucun salarié.
- 7 emploient 1 à 2 salariés

NOMBRE DE SALARIES PAR ENTREPRISE



NOMBRE DE SALARIES PAR ENTREPRISE

40 Salons de toilettage



A titre indicatif : Environ 7.223 Entreprises sont concernées par le code NAF 96.09Z d'après la source INSEE.

3.792 entreprises n'ayant aucun salarié 52,50%

2.731 entreprises de 1 à 2 salariés soit 4.682 personnes occupées 37,80%

527 entreprises de 3 à 9 salariés 7,30%

173 entreprises de plus de 9 salariés 2,40%

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSIONS DU CHIEN ET DU CHAT

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSIONS DU CHIEN ET DU CHAT
S.N.P.C.C Route de Bourg 01320 CHALAMONT

Deuxième partie

NOUVELLE CODIFICATION INSEE/NAF

**FLEURISTES,
VENTE ET SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS**

TOILETTEURS CANINS ET FELINS

TOILETTAGE NOUVELLE NOMENCLATURE [NAF et CPF révision 2, 2008](#)

Dans l'article 1.1 de la Convention Collective Nationale étendue des Fleuristes, Vente et Services des animaux familiers, il est fait référence aux nomenclatures d'activités et de produits établies par l'INSEE/NAF.

NIVEAU 5 - Liste des Sous-classe NAF rév. 2, 2008

SERVICES AUX ANIMAUX FAMILIERS

NAF rév. 2, 2008 - Sous-classe 96.09Z Autres services personnels n.c.a.

[S Autres activités de services](#)

[96 Autres services personnels](#)

[96.0 Autres services personnels](#)

[96.09 Autres services personnels n.c.a.](#)

96.09Z Autres services personnels n.c.a.

Cette sous-classe comprend : Les services pour animaux de compagnie : hébergement, soins et dressage

Cette sous-classe ne comprend pas : Les activités vétérinaires (cf. 75.00Z)

NIVEAU 6 - Liste des Sous-catégories NAF rév. 2, 2008

Produits associés CPF rév. 2, 2008

[96.09.11 Services aux animaux de compagnie](#)

[96.09.19 Autres services divers n.c.a.](#)

LE MARCHE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Le marché des animaux de compagnie ne connaît pas de crise et se développe rapidement, concernant :

- le commerce des animaux eux-mêmes ;
- la distribution d'aliments spécialisés et de plus en plus sophistiqués, qui est de loin le secteur le plus important ;
- la médecine vétérinaire. Les vétérinaires de ville sont désormais bien plus nombreux que les vétérinaires ruraux en France ;
- le toilettage (essentiellement des chiens) ;
- les prestations de services :
 - pour la garde des animaux en cas d'absence,
 - pour les assurances soins et maladies,

LE MARCHE PAR CATEGORIE DE PRODUITS 3 351 millions d'euros (Source PROM'ANIMAL)

Alimentation	72%	2 415 millions d'euros
Hygiène et soins	11%	385 millions d'euros
Accessoires	17%	551 millions d'euros

PART DU COMMERCE SPECIALISE INDEPENDANT, (**Activité accessoire pour le toilettEUR**)

Animalerie indépendante, marchand grainier, toilettEUR :

4,9% **165 millions d'euros dont moins de 40 millions d'euros pour les toiletteurs (24%)**

COMMERCE ORGANISE

Animalerie sous enseigne

3,3% **111 millions d'euros**

ANNEXE : ALIMENTS POUR CHIENS ET CHATS (Source FACCO)

Excédentaire à l'export, créatrice d'emplois, partenaire privilégiée de l'agriculture et de l'élevage, l'industrie française des aliments préparés pour animaux familiers occupe le deuxième rang européen, en terme de production.

L'industrie des aliments préparés est l'une des plus performantes de l'agro-alimentaire. Sa réussite rejaillit sur d'autres secteurs de l'économie française.

2007 en chiffres

Le poids de l'industrie

21 fabricants, 27 adhérents, 35 unités de production.

Le chiffre d'affaires réalisé

2,509 milliards d'euros (dont 946 millions à l'export).

La production : 1 990 500 tonnes de produits fabriqués (tonnage en poids net)

- **916 000 tonnes de conserves (chiens/chats)**

- 1 074 500 tonnes de produits secs (tous animaux).

L'export

50 % de la production est exportée, soit 998.200 tonnes.

542 millions d'euros d'excédent pour la balance commerciale.

Les matières premières utilisées Agriculture

1 567 500 000 tonnes de produits agricoles valorisées, dont 76 % achetés en France.

- 493 000 tonnes de viandes de bœuf, de porc et de volailles.

- 30 000 tonnes de produits de filetage de poisson.

- 1 044 500 tonnes de matières sèches (céréales, légumes et protéines animales déshydratées).

L'impact sur l'emploi

5 900 emplois directs et 14 000 emplois indirects.

- 10 000 dans le stockage, le transport et la distribution.

- 3 000 dans les matières premières et emballages.

- 700 dans la construction et l'équipement.

- 300 dans la publicité.

Les investissements dans la recherche : 87,5 millions d'euros, investis par l'industrie pour améliorer les produits et la technologie des usines de production.

LISTE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE LES PLUS COURANTS

Mammifères

Chien

Chat

Furet

Cheval, Âne

Chèvre naine

Cochon vietnamien

Lagomorphes (Cuniculture): Lapin domestique, Lapin nain

Rongeurs : Rat, Cochon d'Inde, Hamsters, Écureuil de Corée, Chinchilla, Octodon, Gerbille, Souris

Oiseaux

Passereaux : Serin (Canari), Diamant, Verdier, Mainate, etc.

Psittacidés : Perruche, Perroquet, Cacatoès

Columbidés : Pigeon biset (Colombophilie), tourterelle, colombe diamant

Volailles : poule, Caille, Canard, Oie, etc.

Poissons Aquariophilie Divers poissons tropicaux ou d'eau de mer :

Poissons de bassin: (Poisson rouge, carpe koï, etc.)

Reptiles

Lézard

Serpent

Tortue

Crocodiles (sous licence)